



Centre Hospitalier de St-Amand-Montrond  
EHPAD Le Champ Nadot

# LIVRET D'ACCUEIL

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)  
EHPAD du Champ Nadot



**Bienvenue au PASA « Le Bel Accueil »**

## SOMMAIRE

<b>1. Le PASA, de quoi s'agit-il ?</b>	<b>3</b>
<b>2. Les missions du PASA</b>	<b>3</b>
a. Qui est accueilli au sein du PASA ?	4
b. L'interruption de l'accueil	4
c. La procédure d'admission	5
<b>3. Les locaux</b>	<b>5</b>
<b>4. Le personnel du PASA</b>	<b>6</b>
a. L'équipe du PASA	6
b. Le rôle de chaque intervenant	7
<b>5. L'organisation et le fonctionnement du PASA</b>	<b>9</b>
a. Les horaires du PASA	9
b. Modalités de fonctionnement	9
c. Le déroulement d'une « journée type »	10
d. Les activités proposées	11

## **1. Le PASA, de quoi s'agit-il ?**

Le PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) est un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, en journée, des activités sociales et thérapeutiques.

Le PASA accueille quotidiennement jusqu'à 14 résidents de l'EHPAD du Champ Nadot.

Chaque personne accueillie bénéficie d'un ou de plusieurs jours d'activités et de soins adaptés par semaine.

La durée de prise en charge au PASA n'est pas limitée dans le temps. Elle s'adaptera aux besoins de la personne et pourra être poursuivie tant que l'équipe jugera que la personne en tire un bénéfice sur le plan cognitif, comportemental ou social.

Cette unité n'est ouverte qu'aux résidents de l'EHPAD.

L'accompagnement au sein du PASA n'entraîne aucun surcoût pour le résident.

## **2. Les missions du PASA**

- Accompagner de manière spécifique les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés ;
- Entretenir les facultés restantes pour préserver et maintenir une certaine autonomie ;
- Proposer des activités collectives en vue de réduire, selon les cas, l'agitation, la déambulation, de limiter les troubles du comportement ;
- Permettre aux personnes accueillies de maintenir des liens sociaux ;
- Diminuer la consommation de psychotropes ;
- Procurer des temps de bien-être et de détente.

## Les personnes accueillies au PASA



### a. Qui est accueilli au sein du PASA ?

Le PASA est destiné aux résidents de l'EHPAD du présentant des troubles cognitifs et comportementaux modérés, pouvant altérer la sécurité et/ou la qualité de vie de la personne et/ou des autres résidents.

Les résidents sont accueillis après qu'un bilan en équipe a été réalisé (médecin coordonnateur, IDE, ASG, psychologue) concernant les troubles observés en vue de valider la pertinence de la prise en charge.

### b. L'interruption de l'accueil

La question du maintien de l'accompagnement au PASA se posera si les réévaluations régulières font apparaître que le résident :

- présente une évolution des troubles incompatible avec les activités proposées ;
- présente une perte d'autonomie importante ;
- ne remplit plus les critères d'admission en PASA ;
- remplit les critères d'admission en secteur fermé : UHA (Unité d'Hébergement Adapté) ou UHR (Unité d'Hébergement Renforcée) ;
- présente une incompatibilité relationnelle avec les autres résidents du PASA ;
- ne tire plus aucun bénéfice du temps passé au PASA ou s'il ne souhaite plus participer aux activités du PASA.

Le résident pourra alors être réorientée vers un autre type de prise en charge plus adaptée : cette décision sera formalisée avec le résident et sa famille.

Une réunion de synthèse est organisée tous les 3 mois en équipe pluridisciplinaire afin d'évaluer le bénéfice rendu par le PASA.

### c. La procédure d'admission

L'admission répond à plusieurs critères :

- Le consentement du résidant et l'adhésion de la famille
- Une évaluation réalisée en équipe (médecin coordonnateur, cadre de santé, IDE, psychologue, ergothérapeute, AS/ASG) ;
- L'élaboration d'un projet de vie individualisé définissant les objectifs de prise en soins dans le PASA, qui sera réévalué au minimum tous les 6 mois, lors de synthèses pluridisciplinaires.

### 3. Les locaux



Le PASA se situe au rez-de-chaussée du bâtiment « La Source » de l'EHPAD du Champ Nadot.

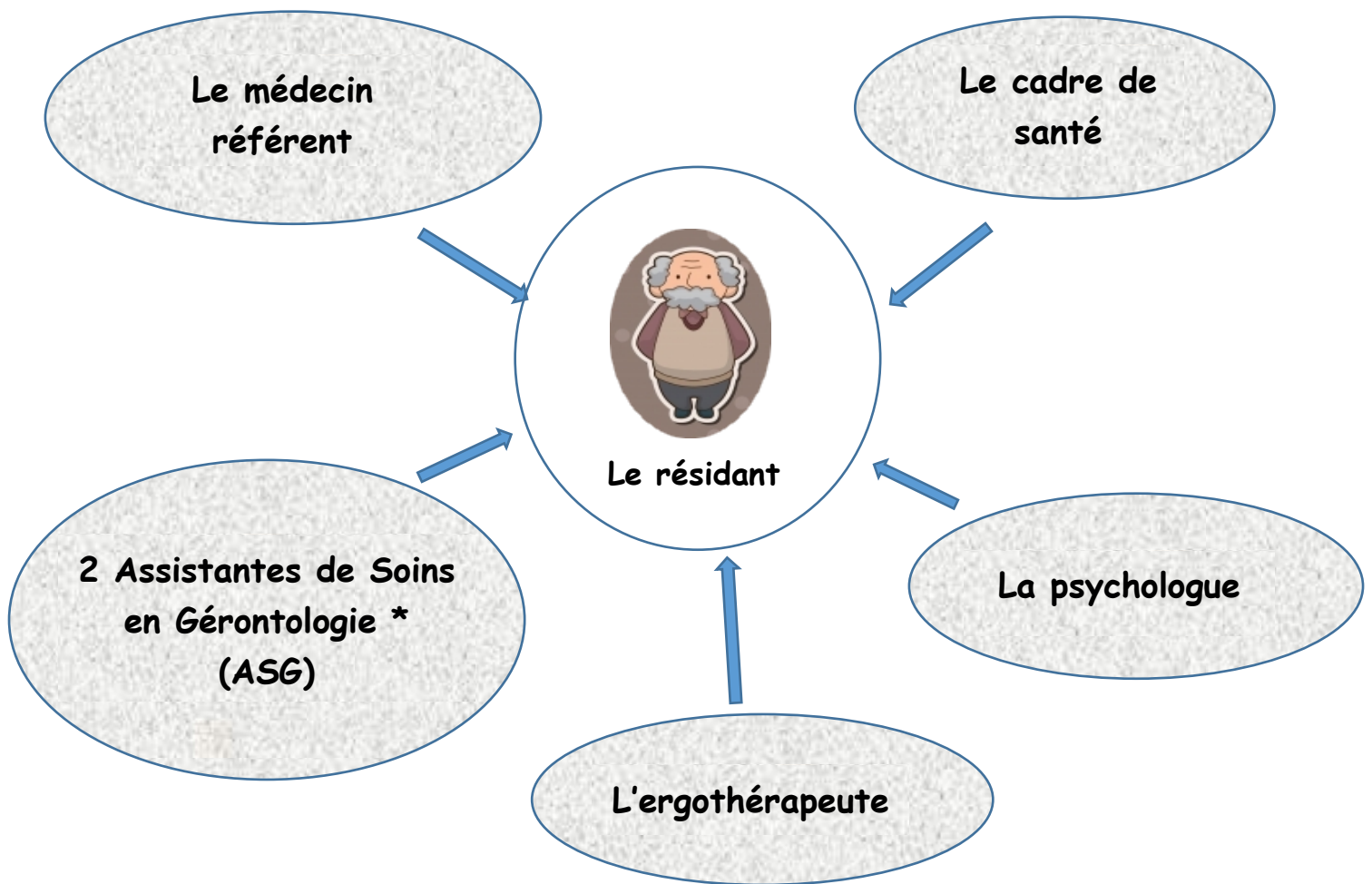
Le PASA est composé de différents espaces dédiés à des activités précises :

- Deux salles d'activités ;
- Un salon dédié au repos ;
- Un espace repas avec office ;
- Un accès vers l'extérieur ;
- Deux WC ;
- Des locaux de service.

## 4. Le personnel du PASA

### a. L'équipe du PASA

L'équipe intervenant au PASA se compose de professionnels déjà présents dans l'EHPAD :



\* Les ASG exercent leurs fonctions exclusivement au sein du PASA

## **b. Le rôle de chaque intervenant**

### **Les Assistantes de Soins en Gériatrie (ASG)**

Les ASG sont présents en permanence au sein du PASA, où ils assurent, en collaboration avec l'ergothérapeute et le psychologue, l'accueil des résidents et la conduite des ateliers du PASA.

L'ASG propose un accompagnement des résidents dans le but de maintenir leurs capacités d'autonomie et de réduire les troubles du comportement.

L'ASG agit sous la responsabilité du médecin référent et du cadre de santé.

### **L'ergothérapeute**

L'ergothérapeute anime certaines activités au sein du PASA.

Le rôle de l'ergothérapeute consiste à maintenir, à restaurer et à permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Il prévient ou réduit les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. L'ergothérapeute est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en EHPAD.

### **La psychologue**

La psychologue participe à l'admission des résidents au sein du PASA.

Elle anime certains ateliers du PASA.

La psychologue contribue au bien-être et à l'autonomie des personnes accueillies afin d'être à leur écoute, d'analyser les problèmes de comportement et de l'humeur. Elle a un rôle de soutien et d'information auprès des résidents et des familles.



## **Le médecin référent**



La coordination médicale du PASA est sous la responsabilité du médecin référent. Il participe à l'évaluation médicale et cognitive du résident. Il intervient après une évaluation établie en équipe pluridisciplinaire, dans la prescription du PASA, puis reste en lien avec l'équipe du PASA qui pourra le solliciter en cas de difficulté particulière ou de situations d'urgences.

## **Le cadre de santé**

Le cadre de santé intervient dans la validation du fonctionnement du PASA (nombre de jours d'accueil des résidents, type d'activités prioritaires, durée de prise en soins au PASA) en lien avec le médecin référent et l'équipe infirmière.

Il participe à l'élaboration et à la réévaluation des projets de vie personnalisés.



## **L'équipe infirmière**

L'équipe infirmière s'assure de la distribution et de la prise des médicaments lors du repas du midi en collaboration avec les ASG du PASA.

Les infirmiers pourront intervenir ponctuellement pour gérer des situations d'urgence. Si le résident présente une problématique de santé, l'infirmier(e) est sollicité(e) pour évaluer la situation et prendre les décisions nécessaires.



## 5. L'organisation et le fonctionnement du PASA

### a. Les horaires du PASA



Le PASA est ouvert :

- **du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00,**
- toute l'année en dehors des jours de fermeture identifiés (congés d'été, congés d'hiver, congés de printemps, jours fériés).

Les résidents sont accueillis entre 10h00 et 16h30.

### b. Modalités de fonctionnement

Les résidents bénéficiant d'un accueil en PASA sont accompagnés jusqu'aux locaux du PASA par une des ASG du PASA.

Ils sont accueillis par groupes homogènes constitués par l'équipe PASA, sur une journée ou des demi-journées.

### c. Le déroulement d'une « journée type »

<b>JOURNÉE TYPE</b>	
<b>9H30-9H40</b>	Transmissions avec la psychologue et les infirmiers.
<b>9H40-10H30</b>	Accompagnement des résidants au PASA Temps d'accueil (café) et préparation des activités du jour
<b>10H30-11H00</b>	Orientation dans le temps et l'espace (mise à jour de l'éphéméride) Présentation des activités du matin
<b>11H00-11H45</b>	2 activités réalisées
<b>11H45-12H00</b>	Accompagnement aux soins d'hygiène (passage aux WC, changes, lavages des mains)
<b>12H00-13H30</b>	Mise en place de la table Affichage du menu ou du repas du jour Repas thérapeutique Débarrassage de la table Petite vaisselle
<b>13H30-14H15</b>	Temps de repos Départ des résidants venus le matin Accueil des résidants participants aux activités de l'après-midi Repérage dans le temps et l'espace Présentation du programme de l'après midi
<b>14H15-15H30</b>	2 activités réalisées
<b>15H30-16H30</b>	Goûter Echanges sur les temps forts de la journée Accompagnement aux soins d'hygiène (passage aux WC, changes, lavages des mains)
<b>16H30-17H00</b>	Accompagnement des résidants à l'EHPAD dans la salle polyvalente ou dans les chambres Rangement et transmissions écrites / orales

## d. Les activités proposées



Les activités proposées sont individuelles ou collectives, réparties sur **4 thèmes** :

<p><b>Activités motrices :</b> <i>pour un maintien ou une réhabilitation des capacités fonctionnelles restantes</i></p>	<p>Ergothérapie, cuisine, activités physiques type ateliers équilibre, schéma corporel, capacités graphiques...</p>
<p><b>Activités cognitives :</b> <i>pour un maintien ou une réhabilitation des fonctions cognitives restantes</i></p>	<p>Stimulation mémoire, expression orale, jardinage, reminiscence...</p>
<p><b>Activités sensorielles et créatives :</b> <i>pour une mobilisation des fonctions sensorielles</i></p>	<p>Musicothérapie, activités manuelles, jardinage...</p>
<p><b>Activités sociales :</b> <i>pour un maintien du lien social des résidents</i></p>	<p>Repas, groupes d'échanges, cognition-vidéo...</p>

Le programme des activités est élaboré par l'ergothérapeute, en lien avec le psychologue, l'équipe soignante et le médecin référent (responsable de la prescription des ateliers).

Chacune de ces activités est organisée au moins une fois par semaine.

Un programme individualisé est établi par l'équipe pluridisciplinaire pour chaque résident.



## **EHPAD LE CHAMP NADOT**

**Rue de la Sologne**

**18200 Saint-Amand-Montrond CEDEX**

**Tel : 02 48 96 08 22**

**Fax : 02 48 82 18 55**

**Courriel : [ecnaccueil@ch-stamand.fr](mailto:ecnaccueil@ch-stamand.fr)**